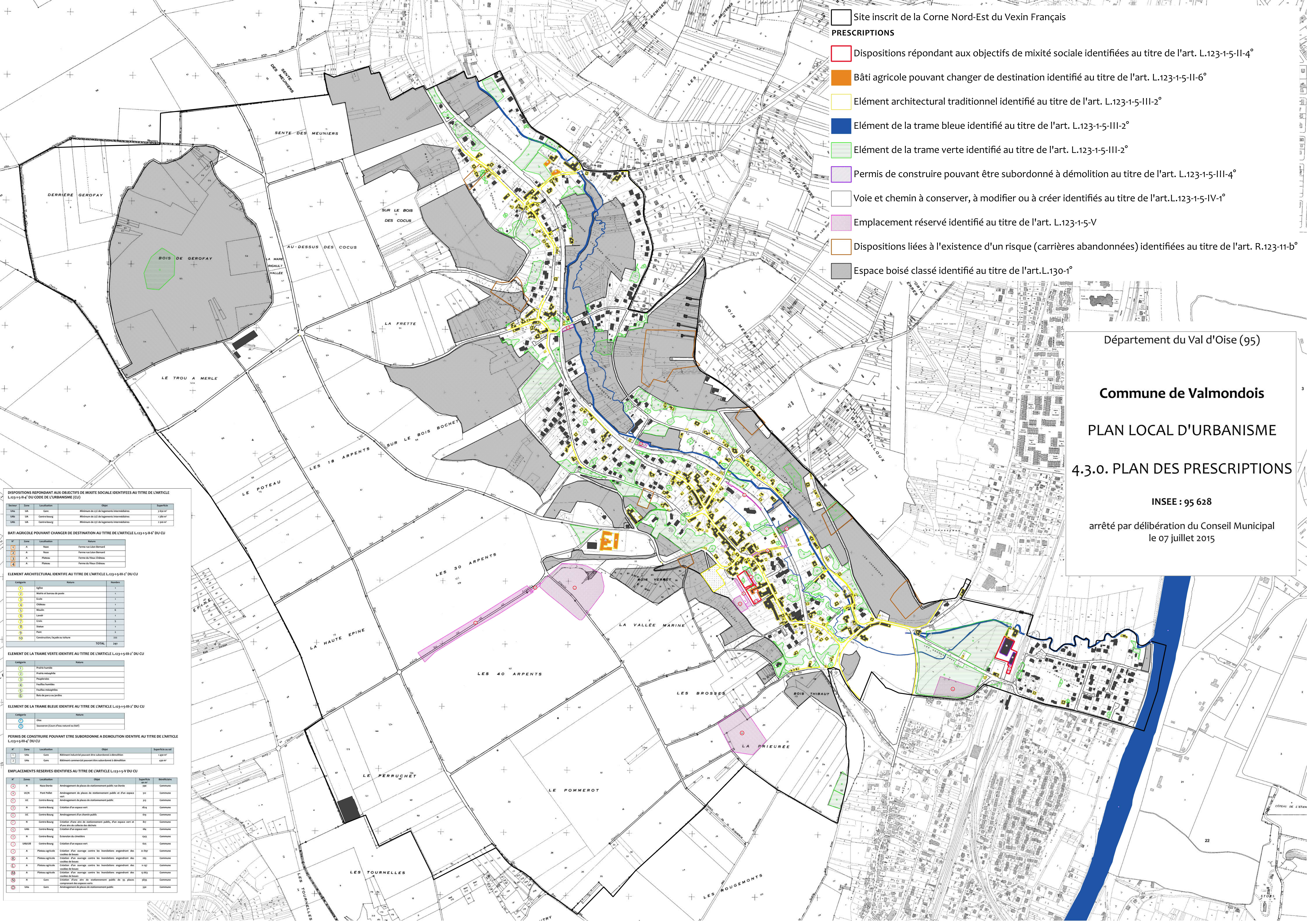




Site inscrit de la Corne Nord-Est du Vexin Français

PRESCRIPTIONS

- Dispositions répondant aux objectifs de mixité sociale identifiées au titre de l'art. L.123-1-5-II-4°
- Bâti agricole pouvant changer de destination identifié au titre de l'art. L.123-1-5-II-6°
- Elément architectural traditionnel identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Elément de la trame bleue identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Elément de la trame verte identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Permis de construire pouvant être subordonné à démolition au titre de l'art. L.123-1-5-III-4°
- Voie et chemin à conserver, à modifier ou à créer identifiés au titre de l'art.L.123-1-5-IV-1°
- Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.123-1-5-V
- Dispositions liées à l'existence d'un risque (carrières abandonnées) identifiées au titre de l'art. R.123-11-b°
- Espace boisé classé identifié au titre de l'art.L.130-1°

Département du Val d'Oise (95)

Commune de Valmondois

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.3.0. PLAN DES PRESCRIPTIONS

INSEE : 95 628

arrêté par délibération du Conseil Municipal
le 07 juillet 2015

DISPOSITIONS REpondant AUX OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-II-4° DU CODE DE L'URBANISME (CU)

Secteur	Zone	Localisation	Objet	Superficie
U1A	UA	Gare	Minimum de 25% de logements intermédiaires	1 438 m ²
U1A	UA	Centre-bourg	Minimum de 25% de logements intermédiaires	1 300 m ²
U1A	UA	Centre-bourg	Minimum de 25% de logements intermédiaires	1 900 m ²

BATI AGRICOLE POUVANT CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-II-6° DU CU

N°	Zone	Localisation	Nature
1	A	Rue	Ferme rue Laitier Bernard
2	A	Rue	Ferme rue Laitier Bernard
3	A	Plateau	Ferme de Vieux Châneau
4	A	Plateau	Ferme de Vieux Châneau

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFIÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature	Nombre
1	Lignes	1
2	Mairie et bureau de poste	1
3	Ecole	1
4	Château	1
5	Moulin	6
6	Lavoir	1
7	Croix	5
8	Statue	1
9	Pont	2
10	Constructions, façade ou toiture	222
TOTAL		241

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFIÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature
1	Prairie humide
2	Prairie méphagie
3	Peupleraie
4	Faïsses humides
5	Faïsses méphagies
6	Bois de parcs ou jardins

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFIÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature
1	Oise
2	Sauvernes (Cours d'eau naturel ou bât)

PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFIÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-4° DU CU

N°	Zone	Localisation	Objet	Superficie
1	U1A	Gare	Bâtiment industriel pouvant être subordonné à démolition	1 438 m ²
2	U1A	Gare	Bâtiment commercial pouvant être subordonné à démolition	430 m ²

EMPLACEMENTS RESERVES IDENTIFIÉES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-V DU CU

N°	Zones	Localisation	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	N	Naxe-Dorée	Aménagement de places de stationnement public: rue Dorée	390	Commune
2	UCN	Pont Pôlet	Aménagement de places de stationnement public: et d'un espace vert	501	Commune
3	UC	Centre-bourg	Aménagement de places de stationnement public:	393	Commune
4	N	Centre-bourg	Création d'un espace vert	1814	Commune
5	UC	Centre-bourg	Aménagement d'un chemin public	89	Commune
6	N	Centre-bourg	Création d'une aire de stationnement public, d'un espace vert et d'un espace de culture ou de loisirs	871	Commune
7	U1A	Centre-bourg	Création d'un espace vert	404	Commune
8	N	Centre-bourg	Extension du cimetière	1563	Commune
9	U1A/UB	Centre-bourg	Création d'un espace vert	625	Commune
10	A	Plateau agricole	Création d'un usage contre les inondations engendrées des chasses de bœufs	21 892	Commune
11	A	Plateau agricole	Création d'un usage contre les inondations engendrées des chasses de bœufs	265	Commune
12	A	Plateau agricole	Création d'un usage contre les inondations engendrées des chasses de bœufs	11 192	Commune
13	A	Plateau agricole	Création d'un usage contre les inondations engendrées des chasses de bœufs	13 665	Commune
14	N	Gare	Création d'une aire de stationnement public: de 95 places comprenant des espaces verts	3503	Commune
15	U1A	Gare	Aménagement de places de stationnement public:	330	Commune